

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 9 (1936)
Heft: 7

Artikel: Pour la verdure dans les villes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-120321>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

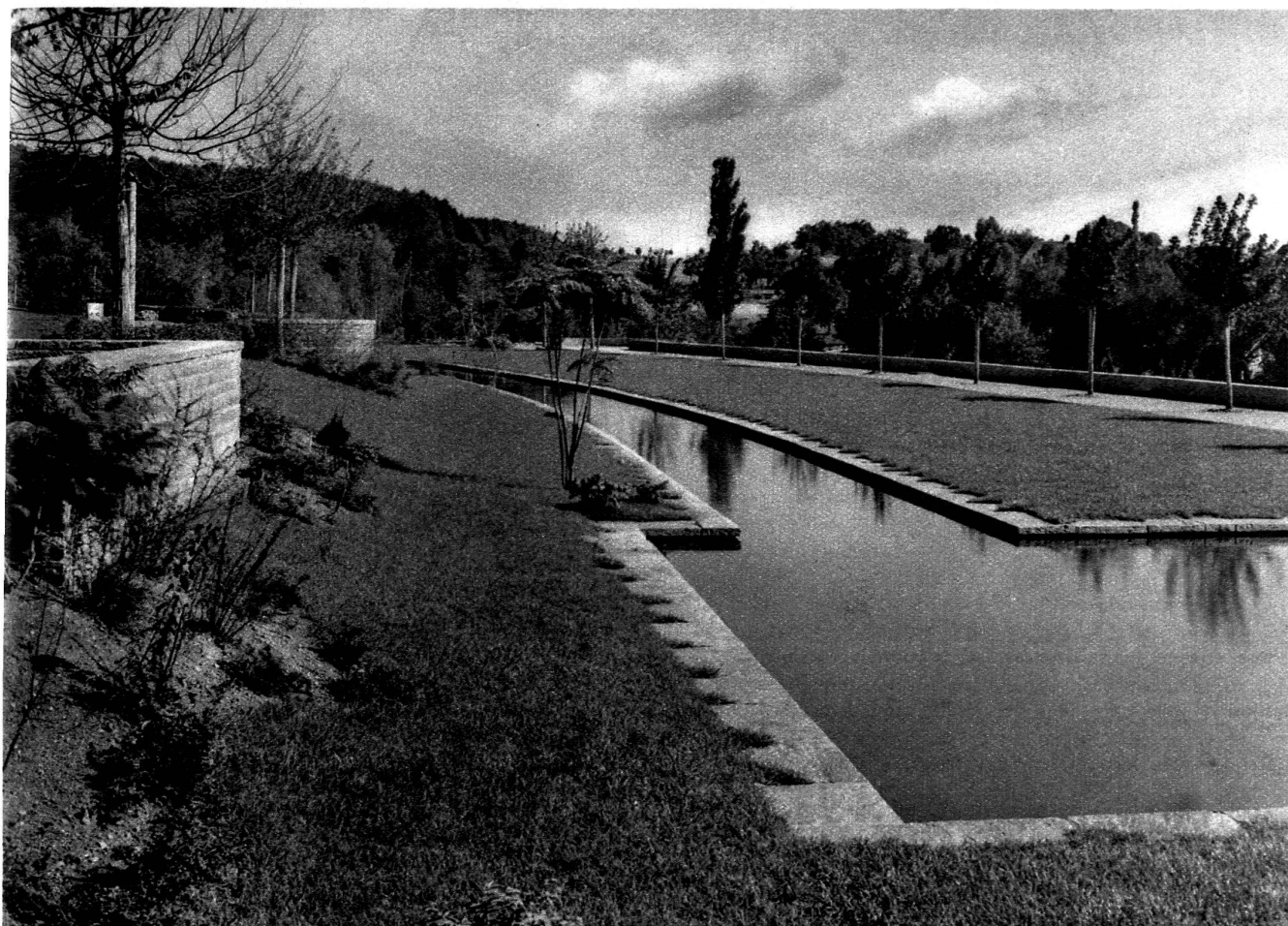
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR LA VERDURE DANS LES VILLES



Cimetière d'Enzenbühl, à Zurich.

La dernière demeure ne doit pas être la moins belle. Elle doit, au contraire, inviter les vivants au souvenir des morts, elle doit engager le passant au recueillement que procure la paix des lieux. Le respect des morts ne peut trouver une place convenable dans un champ rempli de pierres hétéroclites, de sculptures de mauvais goût, où la végétation est à peine tolérée. C'est réveiller la douleur des vivants que de leur montrer ces cimetières-là, car il ne semble pas que ceux qui sont partis puissent y trouver la paix définitive.

Nos cimetières doivent être des parcs où la nature calme et sereine domine et enveloppe le champ du dernier repos.

La communauté ne pourra plus alors considérer les surfaces occupées par nos cimetières comme des terrains perdus et soustraits au patrimoine de verdure qui doit revenir et profiter à tous les habitants d'une ville.